Démarchages frauduleux

Publié le 3 novembre 2026



La période des étrennes approche et avec elle, inévitablement, les ventes au porte-à-porte plus ou moins frauduleuses ! Comment faire la part des choses et savoir quoi faire ?

Quelques informations utiles :

- **les sapeur-pompiers** se présentent toujours en uniforme ;
 - en échange d'un don, ces derniers doivent remettre le calendrier officiel de la BSPP et un reçu. Leur campagne officielle débute généralement à partir de fin novembre.
- **les éboueurs :**
 - à Arcueil, la collecte des déchets est gérée par le Grand-Orly Seine Bièvre et les agents de collecte **n'ont pas l'autorisation de faire du porte à port**e pour demander des étrennes.
- **les facteurs** peuvent proposer leurs calendriers traditionnels, **à titre personnel et obligatoirement en dehors de leurs heures de service**.
 - Il est recommandé de n'acheter qu'au facteur que l'on connait.

Soyez vigilants, exigez une carte professionnelle et n'ouvrez pas votre porte à n'importe qui ! Les informations détaillées ci-dessus vous aideront au quotidien.

La ville d'Arcueil n'autorise aucune campagne de démarche en porte-à-porte. Si un tel cas est nécessaire, une communication est établie en amont.

Sur le même sujet

Problèmes du quotidien